

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 janvier 2024 En mairie de Wingen

Convocation remise et affichée le 11 janvier 2024



| Nombre de membres en exercice : 11 |
|------------------------------------|
|------------------------------------|

Nombre de membres présents :

R

Sous la présidence de Monsieur le Maire, André SCHMITT

Mesdames et Messieurs: Georges HOCH, Laetitia GRAESE, Claudine WALTHER, Noémie SCHULTZ, Léon SCHMITT-SPILL, Dominique MARTIN, Jean-Georges WALTHER

Absents excusés avec pouvoir : 2
M. Alain WOLFF a donné procuration à M. Jean-Georges WALTHER
M. Guy LEIBOLD a donné procuration à Mme Noémie SCHULTZ
Absent non excusé : 1
M. Raphaël HARI

Avec 8 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- 3) Compte rendu des décisions et des arrêtés pris par délégation du Conseil municipal
- 4) ONF: Programme des travaux et des coupes 2024
- 5) Vente terrain rue des châteaux-forts : parcelle 53 en section 02
- 6) Décision modificative n°5 au budget principal 2023
- 7) Décision modificative n°1 au budget lotissement 2023
- 8) Remboursement de frais à Madame Claudine WALTHER
- 9) Remboursement de frais à Madame Laetitia GRAESE

Monsieur le Maire accueille les conseillers municipaux et demande de pouvoir rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- 10) Vente terrain par le Conseil de Fabrique de Wingen au profit de la famille Urlacher Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande.
- 11) Comptes rendus de réunions des commissions communales
- 12) Informations diverses

1) Désignation du secrétaire de séance

Le Maire à l'appel nominal des membres, en présence du quorum, la séance est ouverte.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la désignation de Mme Laetitia GRAESE qui accepte ces fonctions.

2) D2024-01/01 : Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023.

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

Voix Pour: 8+2 Contre: 0 Abstention: 0

3) Compte rendu des décisions et des arrêtés pris par délégation du Conseil municipal

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, compte rendu est donné au Conseil municipal pour la période du 19 décembre 2023 au 16 janvier 2024 :

• Arrêtés municipaux :

| | 053-202 | 23 : | Auto | risatior | n c | d'ouvertur | e | de | débit | de | boisson | s à | l'occasion |
|------------|----------|---------|---------|----------|------|-------------|------|--------|--------|------|------------|------|------------|
| | de la ra | ndonn | iée hiv | vernale | du d | bucheroi | n qu | ıi aur | a lieu | à la | salle Jeai | n WE | ISBECKER |
| | et au | refuge | e du | col d | u L | Litschhof | le | dim | anche | 11 | février | 2024 | organisée |
| 22/12/2023 | par l'as | sociati | on les | S Amis | de l | l'église de | e W | inger | ı | | | | |

• <u>Décision en urbanisme</u>:

| | Déclaration préalable accordée (n°27) pour le remplacement de la porte d'entrée |
|------------|---|
| 21/12/2023 | au 17 rue du nord - Mme NEUMANN Christiane |

4) D2024-01/02 : ONF : Programme des travaux et des coupes 2024

Monsieur le Maire soumet aux conseillers municipaux, après présentation, l'état de prévision des coupes et le programme des travaux patrimoniaux pour la forêt de Wingen pour l'année 2024, élaborés par les services de l'ONF – Agence Nord Alsace.

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le programme des coupes 2024 proposé pour un bilan net prévisionnel de 29 989€ HT.
- d'adopter le programme des travaux 2024 réduit à 30% du bilan prévisionnel du programme des coupes soit un montant total de 9000€ HT avec priorité sur les actions:
 - Travaux sylvicoles : dégagement des régénérations naturelles
 - Travaux de protection contre les dégâts de gibier : entretien des clôtures + enlèvement des protections individuelles + entretien des protections individuelles
 - Travaux d'infrastructure : entretien des renvois d'eau
 - Travaux d'accueil du public : entretien et propreté de sentiers, pistes, mobiliers, signalétique...

Le Conseil Municipal autorise en outre Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif communal de l'année 2024.

Voix Pour: 8+2 Contre: 0 Abstention: 0

5) D2024-01/03 : Vente terrain rue des châteaux-forts : parcelle 53 en section 02

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée un projet de vente d'un terrain non viabilisé appartenant à la Commune de Wingen sis rue des châteaux-forts section 02, parcelle 53, d'une superficie totale de 8.45 ares en zone constructible UA2 de 3.57 ares et naturelle de 4.78 ares.

Il informe qu'une conduite d'assainissement réseau d'eau pluviale passe sur le côté droit du terrain n°54. Une servitude devra être mise en place. De plus, qu'une réserve incendie est enfouie le long du trottoir du côté de la maison d'habitation n°19. Cette

réserve est vide et débranchée à ce jour. Elle ne sera pas prise en considération dans l'acte de vente.

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, **DECIDE** : **DE FIXER** le prix plancher de vente du terrain à 9000 euros **D'AUTORISER** le Maire à signer les actes afférents.

Les crédits correspondants seront imputés au budget primitif communal de l'exercice 2024.

Voix Pour: 8+2 Contre: 0 Abstention: 0

6) D2024-01/04 : Décision modificative n°5 au budget principal 2023

Au vu des résultats des grands livres des budgets de l'année 2023, et afin de procéder à une écriture de régularisation, il est nécessaire de prendre des décisions modificatives au budget principal.

Ces décisions n'engendrent pas d'augmentation des dépenses de fonctionnement, ni d'investissement au budget concerné.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les crédits ouverts en dépenses de fonctionnement du budget principal sont insuffisants et propose de prendre une décision modificative :

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ADOPTE la Décision Modificative au Budget principal pour l'exercice 2023 comme suit :

| DEP | ENSES | REC | ETTES |
|----------|--------------|-----------------|-----------|
| | Section de f | onction nem ent | |
| 615232 | 4631,00€ | | |
| 023 | -4631,00 € | | |
| TOTAL, | 0,00€ | TOTAL | 0,00€ |
| | Section d'ir | nvestissem ent | |
| C/ 21538 | -4 631,00 € | | |
| 0/ 21000 | -4 051,00 e | 021 | -4631,00€ |
| TOTAL | -4631,00 € | TOTAL | -4631,00€ |

Voix Pour: 8+2 Contre: 0 Abstention: 0

7) D2024-01/05 : Décision modificative n°1 au budget lotissement 2023

Au vu des résultats des grands livres des budgets de l'année 2023, et afin de procéder à une écriture de régularisation, il est nécessaire de prendre des décisions modificatives au budget lotissement.

Ces décisions n'engendrent pas d'augmentation des dépenses de fonctionnement, ni d'investissement au budget concerné.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les crédits ouverts des stocks au budget lotissement sont insuffisants et propose de prendre une décision modificative :

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ADOPTE la Décision Modificative au Budget lotissement pour l'exercice 2023 comme

suit:

| DEPE | NSES | | | RECETTES | | |
|-------------|------------|------------|----------------|--------------|------------|--|
| | | Section de | fonctionneme | <u>ent</u> | | |
| 023 | 1 200,00 € | | (| C/ 71355-042 | 1 200,00 € | |
| | | Section d | 'investissemer | <u>1t</u> | | |
| C/ 3555-040 | 1 200,00 € | | | 021 | 1 200,00 € | |

Voix Pour: 8+2 Contre: 0 Abstention: 0

8) D2024-01/06: Remboursement de frais à Madame Claudine WALTHER

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, (Madame Claudine WALTHER) est sortie de la pièce et n'a pas participé au vote, DECIDE de rembourser à Madame Claudine WALTHER, la somme totale de 39.17€ pour l'achat de fournitures pour la fête de Noël (18.17€) et une plante pour l'anniversaire de Madame RICHTER Alice (21€).

Les crédits seront prévus au budget primitif de l'année 2024.

Voix Pour: 7+2 Contre: 0 Abstention: 0

9) D2024-01/07 : Remboursement de frais à Madame Laetitia GRAESE

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, (Madame Laetitia GRAESE) est sortie de la pièce et n'a pas participé au vote, DECIDE de rembourser à Madame Laetitia GRAESE, la somme de 55.03€ pour l'achat de fournitures alimentaires pour la fête de Noël.

Les crédits seront prévus au budget primitif de l'année 2024.

Voix Pour: 7+2 Contre: 0 Abstention: 0

10) D2024-01/08 : Vente terrain par le Conseil de Fabrique de Wingen au profit de la famille Urlacher

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de vente par le Conseil de Fabrique de Wingen de la parcelle n° 16 avec 03a 85ca au profit de la famille URLACHER suite à la réunion dudit Conseil de Fabrique en date du 28 mars 2023. Monsieur le Maire est sollicité par l'évêché pour donner un avis favorable à cette vente.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

De donner un avis favorable à la vente par le Conseil de Fabrique de Wingen de la parcelle n° 16 avec 03a 85ca au profit de la famille URLACHER.

Voix Pour: 7+2 Contre: 0 Abstention: 1

11) Comptes rendus de réunions des commissions communales

Les différentes commissions ont présenté leur compte rendu des dernières réunions.

12) Informations diverses

Néant

Le Maire clos la séance à 20h45 Publié le 18 janvier 2024 Transmis au contrôle de légalité le 18 janvier 2024

Le Maire, André SCHMITT La secrétaire de séance, Laetitia GRAESE

Les membres du conseil municipal :

| André SCHMITT | |
|----------------------|--|
| Georges HOCH | |
| Laetitia GRAESE | |
| Claudine WALTHER | |
| Noémie SCHULTZ | |
| Léon SCHMITT-SPILL | |
| Dominique MARTIN | |
| Jean-Georges WALTHER | |
| Guy LEIBOLD | A donné procuration à Mme Noémie SCHULTZ |
| Raphaël HARI | Absent non excusé |
| Alain WOLFF | A donné procuration à M. Jean-Georges WALTHER |